



Vente d'un bien situé à l'étranger

Par **Matheo_M**, le **30/09/2014** à **17:02**

Bonjour,
Je réside en France et cherche à vendre un bien immobilier qui se situe à Alger.
De quels appuis puis-je bénéficier en France pour m'accompagner dans cette démarche (notaire spécialisé, avocat, agence immobilière, etc.) ?
Merci pour votre conseil.
M. Mae

Par **Pegasus**, le **14/11/2014** à **21:17**

Bonjour,
Votre demande étant un peu ancienne j'espère que vous aurez l'occasion de lire ma réponse.
Vous pouvez utilement aller voir un notaire qui prendra contact avec un de ses confrères en Algérie pour parvenir à la vente de votre bien immobilier.
Lors de votre premier rendez vous munissez vous de votre titre de propriété qui sera la première chose que vous demandera le notaire.